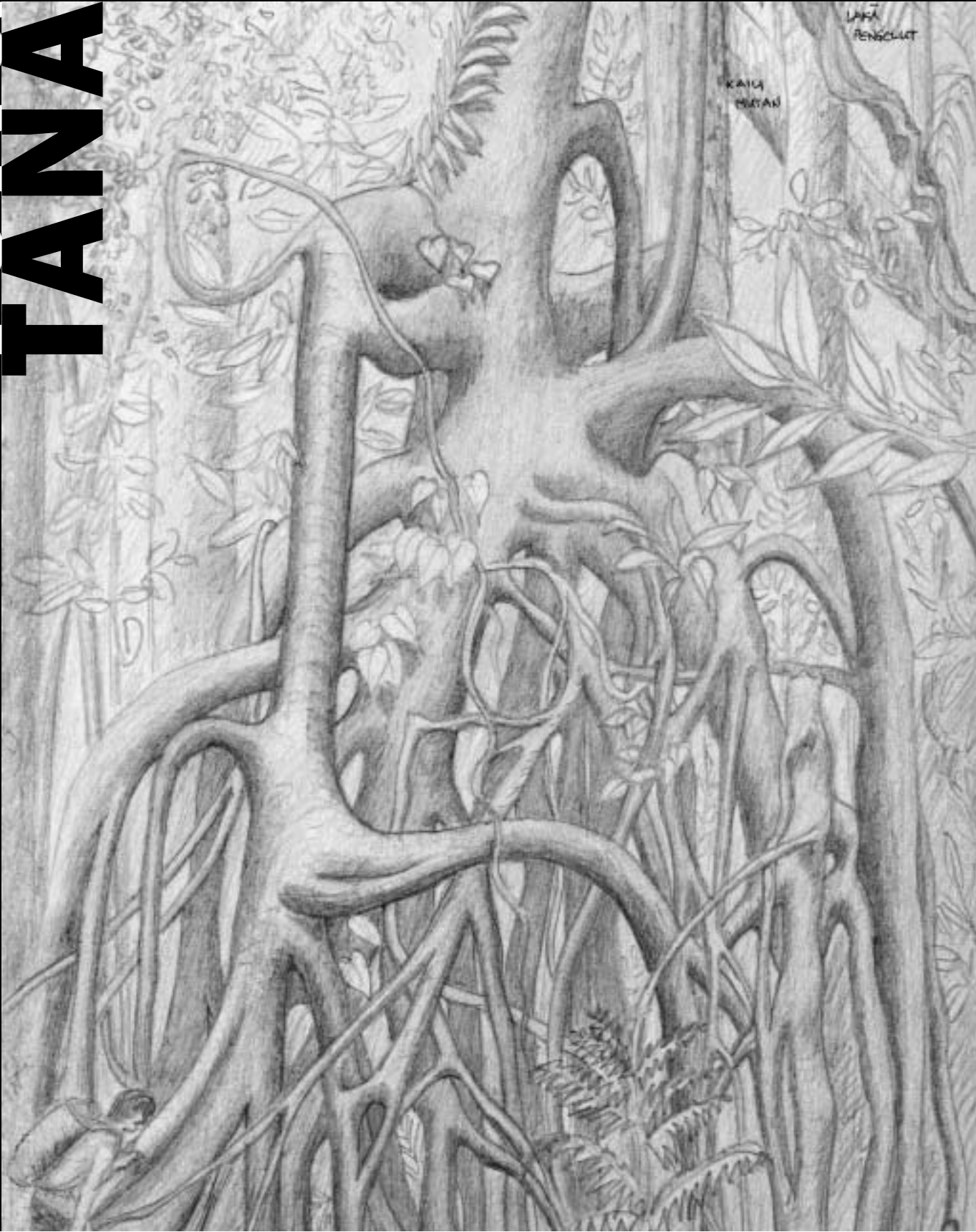


Avril 2003

Bulletin d'information sur les forêts
vierges, les peuples autochtones et
le commerce du bois

TONG TANA

Bruno-Manser-Fonds



«Adversaires de la mondialisation»?!

La chance me sourit: ma famille peut s'installer dans un appartement du Centre sylvicole de la forêt de Bremgarten, près de Berne. Précédemment occupé par un ouvrier forestier, un appartement est libre parce qu'il a fallu réduire le personnel, l'exploitation étant menacée de déficit. Cause de cette situation: le bois indigène ne parvient plus à concurrencer le bois provenant des coupes rases de Sibérie. Il s'agit donc d'un problème découlant de ce que nous appelons la «mondialisation». Mais soyons précis, car cette notion comporte plusieurs aspects:

1. L'aspect de la mondialisation qui saute aux yeux de prime abord est la diffusion au plan mondial (ou du moins loin de leur lieu d'origine) de produits locaux tels que le Coca Cola ou les pizzas. Le riz, la roue ou l'écriture ont déjà franchi cette étape il y a des milliers d'années. Il en va de même d'une compétition d'un genre tout à fait particulier. Un concours de beauté? Les Jeux olympiques d'hiver? Le Challenge de l'utilisation rationnelle des ressources? Non, il s'agit d'une forme de *compétition économique* généralement mortelle pour les vaincus: dans l'économie mondiale, la coutume veut en effet que le fort évince le faible, que le moins cher l'emporte sur le plus cher – une pratique profondément liée au *capitalisme*, qui nous mène tous par le bout du nez et influence aussi l'économie du bois, comme nous l'avons vu.

2. La mondialisation incite toutes les sociétés à réagir et à s'adapter. Vite, car le temps presse: le développement technique s'accélère, la lutte pour la survie s'intensifie. Accessoirement, des cours d'eau sont empoisonnés, des forêts abattues, des espèces anéanties, des peuples indigènes refoulés (ou également anéantis?).

3. Nous sommes poussés vers une série croissante de défis: la crise écologique, le profond fossé entre pauvres et riches; les conséquences du quasi quadruplement, rien qu'au 20^e siècle, de la population de notre espèce; et la découverte que nous sommes capables, de plusieurs manières différentes, de nous anéantir et de détruire une grande partie de la vie sur Terre. *Chacun de ces problèmes est nouveau*. Nouvelle aussi la prise de conscience que, par rapport à ces problèmes, nous sommes tous dans le même bateau; donc que toutes les sociétés, tous les groupes ethniques du monde doivent coopérer pour maîtriser cette situation. L'Irak devait anéantir toutes ses armes de destruction massive. Soit. Mais avec cela, nos problèmes n'ont même pas trouvé un début de solution ...

4. Le trafic, les transports et le commerce étendent aujourd'hui leur emprise sur le monde entier. En 300 ans, leur volume s'est multiplié par 800 – cent fois plus vite que la population humaine. Nous pouvons maintenant consommer des biens fabriqués n'importe où dans le monde, souvent au prix d'un pillage sans scrupules des ressources, dont nous ne percevons

pas (encore) les effets chez nous (du moins sans coûteuses recherches).

5. Nos possibilités de communication par téléphone, fax, ordinateur et Internet ont littéralement explosé grâce à des techniques révolutionnaires. Les médias nous offrent la possibilité de connaître et de dénoncer les atteintes au patrimoine mondial, où qu'elles se produisent.

6. Plus de 60 000 entreprises «multinationales» ont un champ d'activité international, voire mondial. Et les mafias se sont mondialisées à leur tour avec leur trafic de drogue, d'armes, d'organes, de femmes et d'enfants. De nombreuses organisations spécialisées dans le trafic de main-d'œuvre clandestine font ce qu'elles peuvent pour éviter que les paradis du bien-être se dépeuplent. Même le terrorisme noue ses réseaux tout autour du globe. Si un jour le marché mondial est complètement libre et «dérégulé», comment pourrions-nous encore distinguer les affaires des multinationales de celles des mafias?

Heureusement, il existe ce que l'on appelle la «société civile»: une centaine de milliers d'organisations non gouvernementales (ONG) disséminées dans le monde entier, mais travaillant en réseau. Qu'elles s'appellent Amnesty International, Greenpeace ou BMF, elles s'engagent pour l'équité et pour le bien-être de la communauté. Elles assument toutes les tâches qui incombent normalement aux services de l'État. Contrairement aux affaires économiques marquées du sceau de l'égoïsme, leurs affaires à elles méritent un taux de croissance à deux chiffres. La diversité de leurs thèmes met en évidence l'importance des défis auxquels est confrontée notre génération.

7. Une autre mondialisation est celle des congrès internationaux, qui permettent à des personnes du monde entier de se rencontrer pour des échanges. Scientifiques, politiciens, entrepreneurs – tous organisent des congrès. Les ONG aussi! Le plus grand de tous – le 3^e Forum social mondial de Porto Alegre (23.–28.1.2003) s'est achevé il n'y a pas longtemps. Il paraît que les adversaires de la mondialisation se sont retrouvés dans cette ville brésilienne. Les adversaires de quoi exactement?

Thomas Kesselring



La privatisation des forêts

jk – Lors de la campagne électorale de 1981, qui a porté Abdul Taib Mahmud au poste de «Chief Minister», les deux candidats (lui et son oncle) se sont traînés dans la boue, s'accusant mutuellement de corruption. Des documents remis aux médias prouvèrent que chacun s'était enrichi de manière illégitime. A l'époque déjà, la forêt représentait le self-service le plus lucratif. Les concessions et licences d'exploitation offertes sans scrupules aux parents et amis sont à la base de l'immense richesse de l'élite du Sarawak. Or, la complicité de celle-ci a permis à Taib Mahmud de maintenir jusqu'à aujourd'hui sa domination et son contrôle sur l'ensemble de l'économie du Sarawak, de la construction et de l'agriculture (huile de palme) jusqu'aux services et aux médias.

En 2001, Taib Mahmud a obtenu un cinquième mandat de cinq ans en tant que Chief Minister. A cette occasion, il a laissé entendre qu'il ne restait que 10% de forêt vierge intacte au Sarawak. L'enrichissement à bon compte appartient donc au passé. Dans ce contexte, le gouvernement a remis la main sur un plan du début des années 1990, qui visait à privatiser l'ensemble du département des forêts.

Aujourd'hui, près de 2000 de ses employés ont reçu une offre d'emploi dans un autre département ou une nouvelle firme. A l'avenir, le respect des dispositions légales sera assuré par moins d'une douzaine de fonctionnaires. Cette réforme radicale, menée en grande partie à l'insu du public, doit entrer en vigueur le 1^{er} avril 2003. Ainsi, le gouvernement se dégage pratiquement de toute responsabilité!



Développement durable au Sarawak: «Alors qu'il n'y a pas assez de jeunes plants...»

Seul le parti d'opposition DAP (Democratic Action Party) a combattu cette réforme: «Les forêts du Sarawak, son environnement et ses ressources naturelles appartiennent à tous les citoyens. Ils ne peuvent donc être privatisés, mais doivent être administrés par le gouvernement dans l'intérêt de tous. Vouloir privatiser un département d'une telle importance constitue une politique irresponsable et à courte vue.»

Par le passé, de nombreux exemples ont montré qu'une telle privatisation – effectuée le plus souvent sans mise au concours publique – profite uniquement à une élite corrompue. Afin de combattre la corruption, le DAP exige en outre une plus grande transparence et une plus grande crédibilité lors de l'adjudication de projets gouvernementaux. «Même s'il peut être utile de déléguer certaines tâches (mais non le département), le DAP maintient son point de vue que le gouvernement doit prendre en considération d'autres alternatives pour l'amélioration de l'économie forestière, par exemple la certification.»

Source: www.dapsarawak.com, 12.12.2002

... «... et parce que les peuples autochtones occupent illégalement les territoires, notre programme de reboisement ne fonctionne pas», a dit Datuk Leo Chai, chef de la Samling Co. à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de l'Association Bois de Sarawak (Sarawak Timber Association), le 18 mars 2003.





Pourvu que les arbres continuent à pousser jusqu'au ciel – aussi pour les Penan. Arbre géant dans le Ulu Limbang, Juin 2002

Plainte en justice contre le gouvernement et la Samling Co.

jk – Dans le cadre de la procédure judiciaire engagée par des Penan de Kelasau Naan contre la Samling et le gouvernement, une audition des avocats des trois parties a eu lieu le 4 janvier 2003. La séance traitait de la requête visant à permettre à deux groupes de Kenyah voisins des Penan de témoigner contre les revendications territoriales des quatre villages penans (voir Tong Tana, déc. 2002). Au moment de mettre sous presse, nous n'avons pas encore connaissance de la décision correspondante de la cour de justice, mais la requête de la Samling étant sur plusieurs points contradictoire, on peut penser qu'elle sera écartée. Entre-temps, quelque Kenyah se sont ravisés, conscients qu'ils sont souvent logés à la même enseigne que les Penan et qu'ils ont peu d'intérêts en commun avec la Samling. Ils se demandent sérieusement si au lieu d'agir contre leurs voisins (avec lesquels ils n'ont jamais eu de problèmes), ils n'auraient pas avantage à faire reconnaître leurs propres droits territoriaux par le gouvernement et la Samling!

Une réserve forestière pour les Penan nomades?

jk – C'est sur place, en décembre 2002, que le BMF a appris la réaction positive, en juillet 2002, du Département des forêts à la requête des nomades vivant dans la région des rivières Bareh et Magoh. Une réserve forestière de 5000 hectares a été accordée aux trois groupes de nomades menés par Guman Megut, Bujan Lawai et Tebaran Agus. Cette annonce aurait mérité une fête, mais elle n'est intervenue que début décembre dans le bureau de la Sahabat Alam Malaysia à Marudi, lorsque les Penan nomades s'y sont rendus pour se plaindre de l'intrusion massive de sociétés d'exploitation (notamment la Samling...) dans leurs forêts et pour demander de l'aide. L'espoir d'une tournure positive des événements a fondu quand les nomades ont vu la carte qu'on leur présentait:

dessinée à la main par les services du Département des forêts, cette réserve forestière visiblement trop petite avait une forme si vague qu'il était difficile de lui reconnaître un caractère officiel, légal et contraignant – encore moins d'y déceler un périmètre forestier inexploitable. D'ailleurs, un tiers de la «réserve» avait déjà fait l'objet d'une exploitation «sélective» l'année précédente et un autre tiers la subit actuellement. Une grande partie des territoires penans attenants (où la chasse et la cueillette sont soumis au droit coutumier) ont également souffert du pillage des bois précieux. Dans la région des sources du Bareh et du Magoh – la partie centrale de l'habitat des Penan amis de Bruno – une trentaine de ménages penans (plus de 150 personnes) s'efforcent encore de vivre de manière traditionnelle. Par la voix de son département des forêts, le gouvernement du Sarawak a donc une fois de plus livré de fausses promesses. Il mise sur le temps qui passe: avides de profit, les responsables pensent que le problème des Penan sera résolu le jour où la forêt n'existera plus. Avec la privatisation du département, le plan de la «réserve forestière» finira d'ailleurs dans la corbeille à papier...

Le BMF a soutenu financièrement le combat des trois groupes de nomades. Dans le cadre du projet de cartographie (en grande partie financé par la fondation «Kunst für den Tropenwald»), il prévoit de réunir cette année encore les documents établissant la légitimité de leurs droits territoriaux et coutumiers. Le but est de pouvoir soumettre aux tribunaux le plus rapidement possible les revendications d'au moins deux groupes de nomades.

Projet de cartographie

jk – Pour me rendre compte de l'état d'avancement du projet et discuter du plan annuel 2003, j'ai passé 10 jours au Sarawak au mois de décembre. Dans trois villes suffocantes, j'ai rencontré tous les partenaires du projet. J'ai eu une impression très positive du travail accompli, de l'engagement et de la disposition des participants à coopérer entre eux. Ce n'est pas une mince affaire de mener un aussi vaste projet dans des conditions locales aussi difficiles (savoir-faire/personnel, technique/infrastructure, moyens financiers, etc.). Pour pouvoir garantir, à l'avenir aussi, le soutien financier du projet, nous sommes tenus d'obtenir des résultats. Mais au Sarawak, les faiblesses énumérées ci-dessus et le mode de vie et de pensée local (pas encore partout habitué au travail à long terme), c'est un véritable casse-tête. De plus, l'économie de subsistance traditionnelle (chasse et cueillette, ensemencement/récolte du riz) et les conditions météorologiques (saison des pluies) poussent constamment les Penan à se fixer d'autres priorités. Le projet de cartographie sur trois ans est néanmoins sur la bonne voie et la première phase sera achevée comme prévu au milieu de l'année.



Soutien courageux de Robin Wood pour les indigènes Malaisiens le 13 février à Hamburg.

Hambourg veut reconnaître le label malaisien des bois tropicaux

jk – Le Sénat de Hambourg a décidé en 1996 de n'utiliser pour ses bâtiments publics que des bois tropicaux certifiés FSC (www.fscoax.org). En tant que membre de l'Alliance internationale pour le climat (www.klimabuendnis.org), la ville s'est en outre engagée à contribuer à la protection des forêts pluviales et des droits des autochtones. Mais le 11 décembre 2002, les responsables hambourgeois de l'économie ont invité Robin Wood, Greenpeace et le WWF, ainsi que le syndicat IG B.A.U., à une «table ronde» sur cette question. Les ONG ont alors été confrontées à un projet déjà très avancé, visant à accepter aussi – à l'essai pour deux ans – le certificat d'État malaisien. Argument présenté: «La Malaisie paraît décidée à revenir à la gestion durable des forêts après des décennies d'exploitation sauvage (de pillage des ressources)» (citation de Folkhard Spangenberg, du Sénat de Hambourg). Qu'une telle déformation de la réalité puisse être partagée par l'Association faitière du commerce du bois allemand n'a rien d'étonnant.

Les organisations de défense de l'environnement et les organisations ouvrières avaient déjà rejeté ce projet lors d'une première réunion, en se fondant sur des rapports des principales organisations de défense de l'environnement et des autochtones de Malaisie et du Sarawak, qui s'étaient retirées en 2001 du processus de certification malaisien, toutes leurs objections (notamment quant aux droits fonciers et coutumiers des indigènes, voir www.rengah.c2o.org) ayant été balayées. Ignorant ces objections, les responsables de l'économie s'en sont tenus à leur idée et ont simplement convoqué une autre «table ronde». En procédant de la même manière, la Malaisie prétend depuis des années que tous les partenaires importants participent au processus de certification ...

La référence aux rencontres informelles qui ont eu lieu

entre le Conseil de certification malaisien MTCC (relevant de l'économie d'État) et le Forest Stewardship Council FSC a été à plusieurs reprises abusivement utilisée par le MTCC (en dépit des protestations) comme «preuve» que le FSC reconnaît le processus malaisien de certification. Mais tel n'est pas le cas, car dans le système FSC, les droits des groupes de population locaux (anciens) sont placés au-dessus des intérêts de l'industrie du bois, un pas que la Malaisie n'est pas prête de franchir. A cela, il faut ajouter que ce système de certification – pratiquement aux mains de l'industrie – ne veut pas se laisser contrôler par des organes indépendants (ce qui est obligatoire avec la certification FSC). Les ONG ont donc renoncé à la pseudo-participation à la table ronde du 13 février 2003, tandis que des militants de Robin Wood installaient une banderole sur le toit du bâtiment («Hamburg auf dem (Ab)Holzweg»).

Par leur protestation, les organisations de protection de l'environnement ont réussi à empêcher une adoption rapide du projet. Les astucieuses autorités économiques se disent maintenant prêtes à accepter des propositions de normes minimales, sans toutefois renoncer à reconnaître le MTCC à terme. Les dés ne sont pas encore jetés, car Hambourg abrite des organisations de protection de l'environnement et de la forêt pluviale qui comptent parmi les plus actives. Mais la protestation doit venir aussi de l'extérieur, afin que le Sénat comprenne que les organisations environnementales n'accepteront pas – ni ici ni ailleurs – une certification de bois tropicaux pour les bâtiments publics qui ne soutienne pas sans réserve les droits territoriaux des peuples forestiers.

Participez à l'action online de «Rettet den Regenwald»: <http://www.regenwald.org/new/aktuelles/hamburg/protmail.html>!

Le FSC sous la loupe

jrd – Le Forest Stewardship Council (Conseil de gestion forestière FSC) octroie son label à des entreprises d'exploitation, de façonnage et de commercialisation du bois en garantissant que ce produit provient d'une économie forestière durable, qui assume ses responsabilités en matière écologique et sociale. Dans un rapport récemment publié*, la Rainforest Foundation (GB) démontre, à l'aide de neuf exemples tirés du monde entier, que ses affirmations sont souvent fausses et que des réformes approfondies sont nécessaires pour que le FSC soit conforme à ses propres exigences et aux attentes du public.

Les images négatives (on se souvient par exemple de l'affaire de la plantation de teck d'une firme indonésienne, voir Tong Tana, août 2001, p. 6/7) sont préjudiciables à la réputation du FSC.

De l'avis de la Rainforest Foundation, les points suivants sapent la crédibilité du FSC:

- Le contrat d'accréditation (à usage interne) joue un rôle capital au sein de l'organisation. Il règle les relations entre le FSC et les sociétés chargées de la certification (par ex. SCS, Smart Wood). Celles-ci effectuent la surveillance sur le terrain, contrôlent les filières commerciales et octroient le label après évaluation. En raison de leur importance économique, elles ne sont guère surveillées par le secrétariat FSC, et encore moins sanctionnées en cas d'infraction aux principes et critères du FSC.
- Les recettes des sociétés «indépendantes» chargées de la certification sont d'autant plus grandes qu'il y a davantage de surfaces à certifier, ce qui peut conduire à un conflit d'intérêts avec les strictes exigences du FSC. Les sociétés énumèrent certes des conditions qui doivent être remplies après un certain temps, mais elles n'ont évidemment aucun intérêt à rejeter une demande de certification. Au mieux, leur attitude attentiste conduira à une amélioration future de l'exploitation du bois. Mais les produits peuvent être vendus dès le début avec le label FSC!
- Les sociétés habilitées à certifier se distinguent les unes des autres par leur interprétation et leur application des principes et critères FSC. Par ailleurs, les experts qu'elles engagent pour surveiller l'entreprise sur place n'ont aucun moyen de faire appliquer leurs recommandations (ils sont tenus au secret); la direction de la société est donc seule à décider.
- Du fait de la concurrence d'autres systèmes de certification (en général lancés par l'industrie), le FSC cherche à s'étendre rapidement sur de nouvelles surfaces. Cette stratégie conduit à des impasses, à l'adoption de critères moins rigoureux (comme la clause du pourcentage) ou à l'admission de promesses (au lieu d'améliorations réelles de la gestion). De manière générale, elle conduit à

mettre l'accent sur la quantité et non sur la qualité. Le FSC est la plus sévère des certifications au plan des exigences; obtenir son label reste donc difficile et plutôt onéreux. Il ne peut donc en aucun cas s'imposer quantitativement face à des labels moins exigeants.

- Créés notamment par le WWF, les groupes et réseaux de commerçants («Wood Groups») qui s'engagent à ne vendre que des produits en bois FSC engendrent une demande qui ne peut guère être satisfaite par la production actuelle. Les surfaces certifiées FSC doivent donc absolument s'accroître, afin que la livraison de bois FSC corresponde à la demande.
- Dans le système des principes et critères, il manque une définition claire des manquements (aussi bien au niveau de l'exploitation qu'au niveau des conditions-cadre de l'État) qui entraînent un refus/un retrait de la certification.

L'intérêt initial pour les certifications a été suscité par les appels au boycott des bois tropicaux ou des produits en bois provenant du pillage de forêts primaires: les fournisseurs, les services de l'État et les détaillants voulaient pouvoir proposer un vaste assortiment de produits en bois sans être constamment confrontés à des actions de protestation et des mouvements d'opposition. Mais aujourd'hui, la certification du bois et des produits en bois ne laisse qu'une faible marge, si bien que les entreprises cherchent un label plus avantageux ou des sociétés de certification moins sévères. Parfois aussi, elles les opposent les unes aux autres.

Les auteurs du rapport arrivent à la conclusion que ces dernières années, le FSC a changé: d'une organisation destinée à améliorer la gestion forestière, il est devenu un instrument pour une meilleure commercialisation des produits en bois. Ils proposent donc d'importantes réformes, par exemple l'octroi du label par le secrétariat FSC lui-même (s'appuyant sur des groupes de travail nationaux), sans intermédiaires. Les différentes mesures proposées devraient amener davantage de transparence et conduire à des décisions plus démocratiques.

De plus, les auteurs recommandent au FSC d'occuper une niche qualitative au lieu de viser une croissance sans frein, autrement dit de n'accorder le label qu'à des entreprises constituant vraiment de bons exemples du point de vue de l'application de ses principes très stricts.

* S. Counsell & K.T. Loraas (2002): Trading in Credibility – The myth and reality of the Forest Stewardship Council. 159 p.

Liens:

www.rainforestfoundationuk.org/FSC/RFA4REPORTfull.pdf ou

www.rainforestfoundationuk.org/FSC/FSCReport.html
www.fscoax.org

La réponse du FSC

jrd – Récemment, le secrétariat du FSC a répondu à ces critiques. Il constate d'emblée que les problèmes traités dans le rapport sont connus depuis longtemps, et qu'ils ne représentent pas un défaut insurmontable de la certification. Mais dans sa réponse**, il reconnaît que de nombreuses améliorations sont nécessaires.

Le FSC recourt à des organisations accréditées par souci d'efficacité. S'il procédait lui-même aux certifications, les résultats ne seraient guère meilleurs. Un contrôle plus actif de ces organisations est cependant souhaitable. Le FSC souligne que ses propres investigations n'ont fourni aucune preuve de complicité entre des entreprises et les organisations chargées de procéder à leur certification. Il réfute le reproche selon lequel son propre personnel serait incompetent et pas assez motivé pour imposer les règles du FSC et en contrôler la mise en œuvre.

Les «Wood Groups» et leur importante demande en bois FSC constituent un soutien déterminant pour le succès jamais démenti du système de certification. Plutôt que de chercher à établir quels seraient les «manquements manifestes» incompatibles avec la certification, le secrétariat préfère aider les acteurs à mieux appliquer les règles du FSC.

L'analyse du secrétariat s'avère soigneuse et souvent très détaillée. De nombreuses erreurs y sont admises. On est pourtant étonné de lire combien d'améliorations ont été récemment apportées au système, et le nombre de perfectionnements précisément à l'étude en ce moment (en collaboration avec les commissions les plus diverses)!

** H. Liedeker (2003): An FSC Analysis of the Rainforest Foundation report, «Trading in Credibility». 26 p.



Coupé mais pas par lui! Ulu Limbang, 1999.



Encore peut-il vivre dans la forêt. Ulu Limbang, août 2002.

La position du BMF

Le BMF a toujours jugé d'un œil critique une certification présentée comme le (seul) moyen de protéger la forêt vierge. Il n'est d'ailleurs pas membre du FSC. Un aspect problématique de ce système de certification forestière, c'est qu'il n'exclut pas clairement l'exploitation commerciale des forêts primaires. De plus, les plantations substituées à la forêt peuvent également être certifiées. Certes, il n'est pas déraisonnable, pour tenir compte des besoins de la population locale, de certifier des reboisements d'aspect naturel (faits au moyen d'essences indigènes, sans monocultures, sur des terrains qui n'ont pas été déboisés spécialement dans ce but), mais ces zones devraient recevoir un nouveau label, bien distinct.

Nous reconnaissons que de tous les labels du bois, celui du FSC est le meilleur. Mais nous pensons qu'il devrait être attribué de manière beaucoup plus restrictive et conséquente. Le rapport évoqué ici nous conforte dans une attitude prudente. Nous soutenons plusieurs des mesures fondamentales proposées pour réformer le système FSC. Mais même un excellent label ne rend pas superflues les mesures de l'État telles que la déclaration obligatoire du bois et des produits en bois (essence et provenance), la lutte contre l'exploitation illégale et les contributions directes pour la protection des dernières forêts vierges et de leurs habitants.

Pour nous, rien n'a changé: nous devons toujours accorder la préférence à du bois suisse ou de pays voisins, ne serait-ce que pour raccourcir les distances de transport. Si ces produits portent un label FSC, tant mieux. Dans nos contrées, les exigences du FSC conduisent à une gestion des forêts qui va au-delà des prescriptions légales (par ex. en laissant quelques arbres morts sur pied pour accroître la biodiversité).

Pulung Tau – une nouvelle réserve transfrontalière au Sarawak

En novembre 2002, j'ai participé à la 21^e session du Conseil international des bois tropicaux (CIBT) à Yokohama (Japon). J'y ai appris que le Chief Minister du Sarawak avait demandé le soutien de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) pour la création de la réserve de Pulung Tau, qui jouxtera le parc national indonésien de Kayan-Mentarang. Durant plus de 20 ans, le projet de protection de cette zone a buté sur sa mise en œuvre, comme 20 autres projets de réserves. Après plus de 10 ans d'une exploitation forestière intensive des territoires traditionnels des Kelabit et des Penan, cette démarche est particulièrement bienvenue.

Les aires de protection transfrontalières (Transboundary Conservation Areas TBCA) font partie d'un programme de l'OIBT pour la préservation de la biodiversité dans des régions d'une grande valeur biologique, situées à cheval sur deux ou trois. En Afrique du Sud, les réserves de ce type sont dénommées «Parques de la Paix» en raison de leur rôle pacificateur dans les conflits frontaliers.

Le programme a été mis en œuvre pour la première fois en 1994 avec le jumelage des aires protégées de Lanjak Entimau (Sarawak) et de Betung Kerihun (Kalimantan), dont le but est de protéger le dernier refuge de l'orang-outan. Avec ses 1915 km², la réserve de Lanjak Entimau est la plus vaste du Sarawak et sera à son tour candidate au statut de Site du patrimoine mondial (de l'UNESCO).

Au Sarawak, les projets de ce genre sont toujours mis en œuvre de «haut en bas»: le gouvernement délimite une surface destinée à être protégée, puis négocie des paiements compensatoires avec les peuples privés de droits ou de biens légitimes. Malheureusement, l'ensemble du processus manque de transparence. De plus, les populations locales ne sont pas associées durablement aux efforts de protection.

Or, les communes concernées ne perdent pas seulement des ressources, mais aussi tout ou partie de leur

patrimoine historique et culturel. Elles ont intérêt à occuper – aujourd'hui et demain – un espace vital sûr et sain. Qu'une grande diversité d'espèces existe précisément encore sur leur territoire n'a rien de fortuit: le modèle d'exploitation qu'elles ont appliqué durant d'innombrables générations garantit une gestion durable des ressources naturelles – donc leur protection. Les responsables confrontés à ce genre de problèmes devraient s'en inspirer.

Au lieu d'être reconnue utile à la conservation des ressources, la population locale est considérée ici comme une menace. Or, elle ne le devient qu'au moment où elle est privée de son espace vital naturel, par exemple par de grands projets de développement ou par l'industrie du bois.

La mise en œuvre du projet Pulung Tau dans le cadre du programme TBCA pourrait être annoncée officiellement lors de la prochaine session de l'CIBT à Yokohama. La région de Pulung Tau s'étend sur la zone source de trois importants cours d'eau du Sarawak (Baram, Limbang et Lawas). Le massif de Batu Lawi se trouve dans la même région. Avec ses extraordinaires tours calcaires et ses nombreuses formes de vie endémiques, il joue un grand rôle dans la vie culturelle des habitants. Malheureusement, le Batu Lawi n'est pas compris dans le projet, la Samling Co étant déjà en passe de le déboiser. Il faut espérer que les droits des Penan nomades, dont le territoire touche aux limites du TBCA dans la région de l'Adang, seront cette fois reconnus – comme demandé par les conventions internationales.

Du 15 au 21 février, j'ai aussi pris part en Thaïlande à une séance de travail commune de l'UICN et de l'OIBT. Environ 80 experts se sont efforcés de rendre plus efficace la protection des TBCA. Ils ont établi que les éléments-clés d'une mise en œuvre fructueuse des mesures sont d'une part la volonté politique et d'autre part des composantes sociales, notamment la participation des parties concernées. Dans le cas de Pulung Tau, il existe un fort soutien local, mais on ignore dans quelle mesure les peuples touchés par le projet seront effectivement associés au processus de mise en œuvre. En tant que Kelabit, je fais partie d'un groupe d'intérêt touché par le projet. Or, jusqu'à présent, je n'ai pu ni l'étudier, ni me prononcer à son sujet. Le manque de transparence et une participation insuffisante des groupes concernés ont des effets très négatifs: telle était la conclusion des experts réunis en Thaïlande.

En langue kelabit, Pulung Tau signifie «La forêt de notre communauté». Nous espérons que l'esprit communautaire auquel se réfère ce nom pourra réellement s'imposer, contrairement à ce qui se passe avec l'industrie du bois, dont les activités destructrices ne profitent toujours qu'à un petit nombre de personnes haut placées.

Anderson Mutang Urud-Blanchet

L'ombre du Batu Lawi démontre le territoire d'Along Sega – et les routes de l'entreprise Samling; juin 2002.





Rassemblement massif à Porto Alegre pour un monde meilleur.

Le Forum social mondial et les peuples indigènes

tk – En même temps que le Forum économique mondial de Davos (WEF, 23.–28.1.2003) se tenait dans la ville brésilienne de Porto Alegre le 3e Forum social mondial. Il a réuni 30 000 délégués de 5717 organisations non gouvernementales et quelque 70 000 autres intéressés. Bref, c'était le plus grand «congrès» de l'histoire! On retiendra quelques aspects un peu folkloriques tels que le bazar artisanal sud-américain, très coloré, établi dans l'aire du Forum, ou l'abondance de chants et de musique en arrière-plan. Et de temps à autre, un intermède «cultuel», par exemple la distribution d'autographes par une fille de Che Guevara ...

Mais le Forum social était avant tout un bouillonnement d'idées. En dehors de quelques manifestations monstres dans un stade de 12 000 places, d'innombrables ateliers (parfois plus de cent à la fois) étaient disséminés dans les bâtiments de l'Université catholique et les hangars du port. Se référant à la crise irakienne, le slogan du Forum proclamait qu'*un monde pacifique est possible!* Beaucoup de ses thèmes engageaient à la réflexion: la remise des dettes, la lutte contre la faim et la maladie, le renforcement de la démocratie, le nécessaire rapprochement de l'économie et de l'écologie, etc. A la manière d'un fil rouge à travers tous ces thèmes, la devise «*economia solidária*» résonnait comme un mot-clé. A elle seule, elle a servi de thème à une quarantaine de manifestations.

Les forêts tropicales et les peuples indigènes étaient des thèmes marginaux. En dehors du Forum, le World Rainforest Movement organisa un meeting le 2^e jour, mais l'arrêta avant terme en raison du discours du nouveau président du Brésil. Le volumineux programme du Forum fut distribué le troisième jour. La recherche du mot-clé magique pouvait commencer, pareille à celle d'une aiguille dans un tas de foin. Sur 1200 ateliers, j'en ai trouvé quatre ou cinq traitant des peuples indigènes. Ils étaient organisés par la Mission indienne de l'Église catholique du Brésil et par l'*Instituto Indígena Brasileiro*. La rumeur permit d'en découvrir encore un autre, proposé par COIAB (ONG indigène).

Lors de presque chacune de ces manifestations, j'ai

retrouvé les mêmes délégués (une quarantaine) des peuples autochtones d'Amérique latine (du Brésil, d'Argentine, du Chili, du Pérou, de Colombie, du Panama et de Guatemala), ainsi qu'un Franciscain de Quezon, aux Philippines! L'un des ateliers traitait des droits des peuples indigènes, un autre de la recherche de voies permettant de gagner le monde politique à leur cause. Il était question de la reconnaissance des identités ethniques et des territoires ancestraux (l'arpentage était un sujet standard!) ainsi que d'un meilleur accès à la médecine et à la formation. Par ailleurs, les groupes ethniques de Colombie (pays secoué par des conflits armés) souhaiteraient que la présence militaire sur leur territoire (actuellement excessive) soit réduite...

Tous les délégués ont mis l'accent sur la valeur des traditions de leur peuple. La diversité culturelle était illustrée par les costumes très colorés des Andes, les ornements métalliques du Chili et les parures en plumes d'Amazonie. Mais tous les délégués connaissaient une langue véhiculaire (le portugais ou l'espagnol). Tous ont respecté avec une ponctualité quasi helvétique le temps de parole imparti. Tous avaient le même style de participation: sérieux mais humoristique, discipliné mais décontracté, marqué d'un respect réciproque que l'on ne peut que souhaiter à l'ère de la mondialisation! En présentant brièvement la situation des Penan de l'autre bout du monde dans le cadre de deux ateliers, j'ai ressenti beaucoup d'intérêt de la part des participants.

En conclusion, le Forum social a renforcé le mouvement de la «société civile» tant au Nord qu'au Sud. Mais les peuples indigènes sont restés dans une certaine marginalité. Il est vrai qu'ils ne sont encore représentés que dans un très petit nombre d'autorités (notamment depuis longtemps au Parlement panaméen et depuis peu dans l'exécutif équatorien). Dans la plupart des États (y compris au Brésil), les gouvernements sont largement restés sourds à leurs revendications. Les délégués de ces peuples ont donc décidé d'être beaucoup plus nombreux au prochain Forum social et d'organiser leur propre symposium la veille de son ouverture, de manière à mobiliser davantage le public.



Pas seulement pour les marchands de bois, mais également pour ceux touchés par le déboisement, ...



... la OIBT porte des responsabilités. Les peuples indigènes doivent être écoutés ...



L'Organisation internationale des bois tropicaux OIBT

jk – Au printemps 2001, le BMF et GfbV Suisse (Société pour les peuples menacés) ont lancé une pétition demandant que la Suisse se retire de l'OIBT, simple organisation commerciale destinée à promouvoir le commerce international des bois tropicaux. Durant des années, l'affiliation de notre pays à l'OIBT lui a servi de politique officielle en la matière. Tant le Conseil fédéral que le Parlement ont refusé d'admettre qu'ils ont aussi une responsabilité envers la société civile, et que leur politique ne doit pas seulement viser à offrir un profit maximum à l'industrie privée.

L'unique but à incidence sociale de l'OIBT – un commerce limité dès l'an 2000 au bois produit dans des forêts à gestion durable – n'ayant de loin pas été atteint, nous avons donc demandé le retrait de la Suisse de cette organisation-alibi; ou pour le moins que soit créé un fonds en faveur des peuples concernés (pas seulement ceux des forêts pluviales) alimenté chaque année par une somme équivalant aux paiements annuels de la Suisse à l'OIBT. En outre, nous demandons qu'au sein de l'OIBT, la Suisse s'engage pour l'introduction d'un étiquetage complet des produits (essences et pays d'origine), l'interdiction du commerce des bois illégaux et la promotion d'une certification crédible, selon les critères de l'exploitation durable. Par la suite, des interventions ciblées ont été faites dans ce sens au Conseil national, mais elles n'ont pas encore été traitées.

En novembre 2002, la convention qui est à la base de l'OIBT, l'International Tropical Timber Agreement ITTA, a été prorogée une dernière fois pour trois ans. Les nouvelles négociations ont commencé avec le processus de ratification des pays membres, et le BMF a été invité à exposer son point de vue sur l'OIBT et l'ITTA lors du Forum de discussion du 18 mars 2003. Nous avons saisi cette possibilité pour demander, avec la GfbV, que l'OIBT institue un organe de recours permanent pour les peuples touchés par l'exploitation commerciale du bois ainsi que pour les organisations de défense de l'environnement. Car on ne voit pas pourquoi l'OIBT – en fait une organisation de lobbying de la filière du bois – accepte les recours de l'industrie du bois (par ex. quand elle s'oppose à l'introduction par la Suisse d'une déclaration obligatoire), mais refuse d'écouter ceux qui se plaignent des conséquences sociales et écologiques des activités de cette industrie.

Si ces initiatives étaient acceptées, l'OIBT deviendrait un élément complémentaire, judicieux, d'une vraie politique suisse des forêts pluviales!

... comme ici à Porto Alegre lors du Forum Social Mondial.

FSC-Bois tropical pour les communes amies des forêts anciennes

jk – Il y a quelques mois, un menuisier a demandé au BMF s'il était permis à une commune amie des forêts anciennes d'utiliser du bois de Jatoba issu d'une entreprise sylvicole certifiée par le FSC. Attendu que le numéro de certificat communiqué correspondait effectivement à l'essence susmentionnée mais que le BMF n'était guère au fait du fonctionnement du FSC, nous avons orienté l'auteur de la demande vers le WWF, moteur du FSC. Après confirmation par le WWF de la conformité de l'utilisation évoquée, nous avons informé l'architecte que le certificat était conforme.

Rapidement, une firme suisse de certification s'est manifestée pour nous reprocher d'abuser du label FSC. Il n'est bien entendu pas à exclure de voir effectivement gaspillé du Jatoba FSC. Toutefois, une garantie réelle ne pourrait découler que d'une certification FSC complète de **l'ensemble de la chaîne de distribution**, soit depuis l'exploitation sylvicole sud-américaine jusqu'à l'utilisateur final, c'est-à-dire notre poseur de parquet. Dès lors que, dans le cas qui nous occupe, ni l'intermédiaire ni l'utilisateur final ne bénéficient d'un certificat FSC, il faut hélas partir du principe que le Jatoba posé découle d'une exploitation abusive de la forêt tropicale.

Seule la certification intégrale de la chaîne de transformation et de distribution permet un **contrôle complet** de toutes les entreprises impliquées. Si un intermédiaire n'est pas disposé à solliciter la certification, il est impossible de s'assurer qu'il ne mélange du bois FSC avec du bois tropical d'une exploitation abusive.

En clair, le BMF et le WWF ont été trop prompts à donner leur accord. Car, lorsque nous avons remarqué l'erreur commise, le revêtement avait déjà été posé. Si la commune donneuse d'ordre ne peut qu'être félicitée de sa volonté de respecter son engagement en faveur des forêts anciennes, cet épisode édifiant nous amène à la conclusion suivante: plus la demande en bois tropical FSC augmente, plus il nous faut faire preuve d'attention.

Communes et cantons suisses amis des forêts anciennes

jrd – Le 6 janvier 2003, la commune de Sissach (BL) s'est engagée à renoncer au bois des forêts primaires et à choisir de préférence du papier recyclé. Dans le cadre d'une conférence de presse (le 18 mars, à la maison de commune de Sissach), Greenpeace Suisse et le BMF ont saisi cette occasion pour faire le point sur l'action «Communes amies des forêts anciennes». John Künzli a cité Bruno Manser: «De quel droit consommons-nous des biens qui ne sont pas de nos contrées? Nous ne tolérons pas de pratiques destructrices chez nous, mais nous continuons d'importer des biens dont la production entraîne la destruction de forêts vierges – c'est inadmissible.»

Puis Annemarie Spinnler (collaboratrice du service cantonal BL de protection de l'environnement) expliqua les incidences de notre consommation de papier sur la protection des dernières forêts vierges.

Elisabeth Alter (responsable des constructions de la commune d'Aesch/BL) parla ensuite des constructions en bois indigène et du bâtiment MINERGIE «Phoenix», parfait exemple d'une nouvelle maison de jeunesse respectueuse de l'environnement (voir www.phoen-x.net/). Kuno Roth (Greenpeace) et John Künzli remirent alors l'attestation aux délégués de neuf communes amies des forêts anciennes des cantons de Bâle-Campagne et de Bâle-Ville. Au nom des communes concernées des deux Bâle, Petra Schmidt (maire de Sissach) remercia les deux organisations.

Par la suite, la conseillère nationale Maya Graf (originaire de Sissach) évoqua ses initiatives parlementaires visant à amener la Confédération à se montrer plus amicale envers les forêts anciennes (priorité au papier recyclé, pas de bois issu d'exploitations illicites).

Enfin, Kuno Roth termina en soulignant qu'il n'est pas difficile de contribuer à ménager les forêts vierges: «Le 12 mars, le BMF et Greenpeace ont écrit à tous les cantons de Suisse pour les inviter à s'associer à cette action.» Les volumes d'achat des administrations cantonales sont considérables. Par un choix judicieux, les cantons peuvent donc influencer positivement la vente de produits écologiques.

Depuis décembre 2002, plusieurs **communes** ont pris l'engagement de respecter les forêts anciennes: Krummenau et Oberhelfenschwil (SG), Igis (GR), Sissach et Zunzgen (BL), Laupen, Längenbühl et Rüegsau (BE), Bischofszell (TG), Plan-les-Ouates (GE). Ces communes, ainsi que les 327 précédentes, ont donc reçu leur attestation.

Les communes et corporations qui s'intéressent à notre action, ainsi que les personnes qui souhaitent que leur commune s'y associe peuvent demander notre documentation au BMF (tél. 061 261 94 74) ou la télécharger sur Internet (www.foretsanciennes.net).

Des communes de Bâle-Campagne et Bâle-Ville aiment la forêt vierge – félicitations!





Disparu depuis 3 ans: Bruno Manser, philanthrope et écologiste.

Nouveau: Tong Tana – Le Paradis Perdu (film vidéo)

Dix ans après le premier «Tong Tana», un nouveau documentaire a été tourné en 1999/2000 à Bornéo: Tong Tana – Le Paradis Perdu. Par de belles images, il montre la plus ancienne forêt pluviale au monde, ainsi que les Penan visités par Bruno Manser. Mais il présente aussi un aperçu des destructions entraînées par l'exploitation commerciale du bois. Grâce à l'amabilité de la Télévision Suisse Romande TSR, le film (VHS ou Secam) est maintenant disponible en français au BMF, au prix de CHF 45.—, €/ \$ 29.50 (+ frais d'envoi).

Exposition du BMF au printemps 2003

bmf – Dans le Toggenburg (Probstei de St. Peterzell) se déroulera le 30 mai à 18.00 heures le vernissage de l'exposition «Les carnets de notes de Bruno Manser». Celle-ci sera ouverte durant un mois et présentera à nouveau une hutte penan (qui sera probablement édiflée durant la semaine sainte déjà). Les personnes qui n'ont pas encore vu cette exposition devraient absolument saisir cette chance!

Impressum

Tong Tana – Journal du Bruno-Manser-Fonds (BMF)
Association pour les peuples de la forêt pluviale
Heuberg 25, CH-4051 Bâle, Suisse
Téléphone 061 261 94 74
Téléfax 061 261 94 73
E-Mail: info@bmf.ch
Internet: <http://www.bmf.ch>
Rédaction: John Künzli, J. Rudolf Dietrich
Auteurs: J. Künzli (jk), J.R. Dietrich (jrd), Thomas Kesselring (tk)
Anderson Mutang Urud
Photos: BMF, Robin Wood, Olaf Wündrich, Erich + Bruno Manser,
T. Kesselring
Dessin du frontispice: Bruno Manser (Figuier au Sarawak)
Traductions: Robert Gogel (français); Nicole Widmer, Tradoc
(anglais)
Tirage: 6300 (4200 en allemand, 1500 en français,
600 en anglais)
Paraît trois fois par années
Composition et impression: Gremper AG, Bâle
Et n'oubliez pas: **Nous avons un urgent besoin de votre soutien financier.** Merci de tout cœur!
Pour les dons:
Suisse: La Poste Suisse, Bâle CCP n° 40-5899-8
Coop-Bank, 4002 Bâle, compte 421329.29.0000-5
France: La Poste, Strasbourg, CCP n° 2.604.59T
Allemagne: Deutsche Bank, Lörrach (BLZ 683 700 24)
compte 1678556 ou IBAN = DE85 6837 0024 0167855600